

Notice du concours admission sur licence

École Centrale Casablanca

Session 2018

Ce concours est ouvert aux étudiants inscrits en DEUG/DEUST ou 3^{ème} année de licence d'universités (L2 et L3), en mathématiques (fondamentales ou appliquées). Les étudiants qui ont obtenu leur DEUG/DEUST en mathématiques en 2017 sans être inscrits en licence de mathématiques peuvent également candidater.

Les élèves sélectionnés seront admis en 1^{ère} année du cycle ingénieur de Centrale Casablanca. Leur admission sera conditionnée par l'obtention effective du DEUG//DEUST ou de la licence.

Ce concours a vocation à identifier des étudiants :

- Ayant déjà atteint un niveau d'excellence dans une ou plusieurs disciplines scientifiques.
- Ayant la capacité à progresser rapidement dans des disciplines nouvelles pour eux.
- Ayant une forte volonté de réussir, et une maturité affirmée sur leur projet personnel et professionnel

1. Préinscription sur dossier : A partir du 18 juin et jusqu'au 2 juillet 2018 à minuit.

Pour candidater, les étudiants peuvent **remplir un dossier de candidature en cliquant sur le lien ci-dessous :**

<http://concours-parallele-emi-ecc.com/>

Remarques :

- 1. En 2018, les épreuves écrites du concours sont uniques pour DEUG / DEUST et pour la licence**

2. Les épreuves écrites seront **communes entre l'École Centrale de Casablanca (ECC) et l'École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI)**
3. Le règlement du concours EMI est accessible sur le site Web : <http://www.emi.ac.ma/>
4. La candidature en ligne permet le choix de l'établissement (EMI, ECC, ou éventuellement les deux)
5. La même candidature peut servir pour les deux établissements.

Les conditions requises pour candidater sont les suivantes :

- Être inscrit en DEUG/DEUST ou en licence dans une filière Mathématique (fondamentales ou appliquées), ou avoir obtenu un DEUG/DEUST en 2017 en Mathématiques. L'admission à l'École Centrale ne pourra être prononcée qu'après obtention effective du DEUG/DEUST ou de la licence.
- Avoir obtenu le baccalauréat en 2015 ou plus récemment.
- Avoir préparé le diplôme de DEUG/DEUST en 4 semestres au plus ; ou le diplôme de licence en 6 semestres au plus.
- Être âgé(e) de moins de 23 ans à la date du concours.

2. Admissibilité : 6 juillet 2018

Le jury d'admissibilité examinera les dossiers, et établira une liste d'admissibilité pour Centrale Casablanca. Les décisions seront publiées le 6 juillet 2018 sur le site <http://www.centrale-casablanca.ma>.

Les dates et horaires des épreuves d'admission seront également consultables sur le site de l'École. Une convocation individuelle sera envoyée aux candidats pour les épreuves orales mais pas pour les épreuves écrites.

Composition du jury :

Le jury d'admissibilité à Centrale Casablanca est composé du Directeur adjoint (président du jury), du directeur des Programmes, et des Professeurs.

La décision d'admissibilité est basée sur les notes obtenues par les candidats, durant les 2 ou 3 années de leurs études universitaires.

L'admissibilité est prononcée pour les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes générales en DEUG/DEUST et licence ; environ 30 élèves seront déclarés admissibles, mais le jury peut se réserver le droit d'augmenter ou de diminuer ce nombre, en fonction de la qualité des dossiers de candidature reçus.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

3. Épreuves d'admission : les 13, 18, 19, et 20 juillet 2018

Les épreuves d'admission auront lieu aux dates et lieux suivants :

- Épreuves écrites (communes à l'EMI et Centrale Casablanca) : le 13 juillet 2018 dans les locaux de l'EMI à Rabat
- Épreuves orales (pour les candidats admissibles à Centrale Casablanca uniquement) : les 18, 19, et 20 juillet 2018 dans les locaux de l'ECC (Ville Verte Côté Latéral Est - Bouskoura – Maroc).

Les élèves passant l'oral pour Centrale Casablanca pourront être logés à leur demande les 17, 18, 19 et 20 juillet au soir. S'ils souhaitent être logés, ils devront en faire la demande au plus tard le 10 juillet 2018 auprès de logementconcours@centrale-casablanca.ma.

Pour être autorisés à passer les épreuves d'admission, les candidats admissibles devront présenter les originaux des documents fournis préalablement dans le dossier de pré-inscription (carte d'identité, diplômes, bulletins de notes, etc.).

Objectif de l'épreuve d'admission :

Elle est destinée à sélectionner parmi les candidats retenus sur dossier ceux à même de réussir la formation de l'École Centrale Casablanca. En 2018, **10 places seront offertes à Centrale Casablanca**. Ce nombre est indicatif, le nombre réel de candidats retenus dépendant uniquement de leur niveau de qualité.

Nature des épreuves écrites (épreuves communes à l'EMI et à Centrale Casablanca)

- **E1** : une épreuve écrite de mathématiques de **3 heures**, portant sur des questions et problèmes d'analyse et algèbre, correspondant au programme de DEUG/DEUST de mathématiques.
 - **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en mathématiques.
- **E2** : une épreuve écrite de physique de **3 heures**, portant sur des questions et problèmes de mécanique, dynamique, électricité, correspondant au programme de DEUG/DEUST de physique.
 - **Objectif** : vérifier l'excellence du candidat en physique.

Nature des épreuves orales (épreuves propres à Centrale Casablanca)

- **E3** : Un entretien non scientifique de **30 mn** :
 - Focus explicite sur le projet, le parcours et la motivation.
 - Qualités évaluées :
 - Volonté / ténacité
 - Maturité, capacité à se projeter dans l'avenir
 - Niveau d'élaboration du projet personnel, cohérence

- Stabilité, solidité de caractère
- Dynamisme, ambition, envie de réussir,
- Sens de l'écoute, ouverture
- En revanche, l'épreuve ne vise pas à mesurer des qualités trop directement liées au milieu familial des candidats, telles que l'aisance sociale et relationnelle, ou la culture générale.

Coefficients :

- **Épreuve E1 (mathématiques) :** coefficient 6
- **Épreuve E2 (physique) :** coefficient 3
- **Épreuve E3 (entretien) :** coefficient 5

Examineurs :

Les examinateurs sont des professeurs et dirigeants de l'École Centrale Casablanca et de CentraleSupélec Paris.

Jury d'admission

Le jury d'admission à Centrale Casablanca est composé du Directeur adjoint (président du jury), du Directeur des Programmes, et des Professeurs.

4. Résultats : au plus tard le vendredi 27 juillet 2018.

La publication des résultats se fera sur <http://www.centrale-casablanca.ma>. Les admis en seront de plus informés par courrier, postal ou électronique, avec réponse exigée quant à leur acceptation d'intégrer l'école qui leur est proposée.